

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 11 décembre 2025

Empire présente ses résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026

- Le résultat par action (le « RPA ») et le RPA ajusté^{1), 2)} se sont établis à 0,69 \$
- Le RPA et le RPA ajusté s'étaient établis à 0,73 \$ l'an dernier
- Les ventes se sont élevées à 7 995 M\$, en hausse de 2,8 %
- Les ventes de produits alimentaires ont augmenté de 3,4 %, et les ventes des magasins comparables²⁾ – produits alimentaires³⁾, de 2,5 %
- Compte non tenu des ventes de carburant, la marge brute a augmenté de 14 points de base

Stellarton (N.-É.). Le 11 décembre 2025 / CNW / – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd’hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 1^{er} novembre 2025. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 159 M\$ (0,69 \$ par action), comparativement à 173 M\$ (0,73 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l’exercice précédent.

« Nos activités de base se portent bien, et nous avons enregistré une croissance des ventes en magasin comparable de 2,5 %, a déclaré Pierre St-Laurent, président et chef de la direction d’Empire. Cette croissance a été soutenue dans tous les types de magasins : les épiceries à gamme complète de services ont atteint une croissance des ventes des magasins comparables de plus de 2 % et les magasins à bas prix ont conservé leur élan et affiché des gains de parts de marché. »

Priorités de la Société

La Société continue d’améliorer ses capacités en matière de données et d’approfondir sa connaissance des clients, ce qui lui permet de s’adapter rapidement aux tendances émergentes. L’objectif de la Société est d’accroître le RPA ajusté total à long terme au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d’actions. Elle a l’intention de continuer d’augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes :

Maintien de la priorité aux magasins

Au cours des derniers exercices, la Société a accéléré les investissements dans les rénovations, les conversions et les ouvertures de magasins, ainsi que dans les processus, les communications, la formation, la technologie et les outils mis à la disposition des magasins. La Société continuera de faire de ces investissements une priorité clé en maintenant l’accent sur les rénovations et en poursuivant son expansion. La bonification du programme Nos marques demeurera également une priorité, qui se traduira par un accroissement de la distribution, par des produits novateurs et par le soutien aux fournisseurs canadiens.

La Société compte investir des capitaux dans son réseau de magasins et est sur la bonne voie par rapport à son plan visant à rénover environ 20 % à 25 % de ces derniers, qui a débuté à l’exercice 2024 et se poursuivra jusqu’à l’exercice 2026. Ces investissements comprennent d’importantes initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération et d’autres initiatives axées sur l’efficacité énergétique.

1) Les données ajustées s’entendent du bénéfice d’exploitation ajusté, du bénéfice ajusté avant les intérêts, l’impôt sur le résultat et l’amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA »), du bénéfice net ajusté et du RPA ajusté. Au cours du deuxième trimestre des exercices 2026 et 2025, il n’y a eu aucun ajustement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

3) Auparavant intitulé « Ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant ».

Accent accru sur le numérique et les données

L'accent mis sur le numérique et les données se traduira par l'expansion soutenue des activités de commerce électronique, par la personnalisation de l'expérience client ainsi que par la stratégie de fidélisation au moyen de *Scène+* (voir les rubriques « Mises à jour sur les activités – Commerce électronique » et « Mises à jour sur les activités – *Scène+* » pour plus de précisions). Cette attention se traduira également par l'optimisation de la productivité de l'espace et par des améliorations continues en matière de maximisation promotionnelle. La productivité de l'espace contribuera à rehausser l'expérience client en améliorant l'aménagement des magasins, en optimisant la proximité des catégories et des produits, et en adaptant l'assortiment de produits en fonction de chaque magasin. Les outils d'analyse avancée conçus à des fins de maximisation promotionnelle continueront à être perfectionnés dans le cadre du partenariat entre l'équipe d'analyse avancée et les gestionnaires de catégories. L'amélioration de nos capacités en matière de numérique et de données nous permettra d'offrir des expériences personnalisées à nos clients, et d'améliorer leur expérience en magasin et en ligne. Afin d'améliorer davantage ses systèmes internes, la Société procède actuellement à la transformation de son ancien environnement de planification des ressources de l'entreprise (« ERP ») en migrant vers une plateforme nationale ERP SAP S/4 HANA (voir la rubrique « Mises à jour sur les activités – Plateforme technologique » pour plus de précisions).

Efficacité et contrôle des coûts

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa rentabilité grâce à l'efficience de l'approvisionnement, à l'optimisation de la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à l'amélioration des systèmes et des processus. La Société continuera de déployer des efforts pour favoriser l'efficacité et la rentabilité par l'intermédiaire d'initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle. La Société a mis en œuvre plusieurs initiatives de réduction des coûts dans les activités de Voilà, notamment en mettant sur pause l'ouverture de son quatrième centre de traitement des commandes (« CTC ») et en mettant fin à son exclusivité mutuelle avec Ocado, et elle poursuit d'autres initiatives de réduction de coûts.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Les chiffres comparatifs ont été arrondis au million près afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 13 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$	Période de 26 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 26 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$
	1 ^{er} novembre 2025	2 novembre 2024		1 ^{er} novembre 2025	2 novembre 2024	
Ventes	7 995 \$	7 778 \$	217 \$	16 253 \$	15 915 \$	338 \$
Profit brut	2 147	2 065	82	4 382	4 191	191
Bénéfice d'exploitation	295	319	(24)	677	688	(11)
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	295	319	(24)	677	702	(25)
BAIIA ²⁾	583	601	(18)	1 254	1 246	8
BAIIA ajusté ¹⁾	583	601	(18)	1 254	1 260	(6)
Bénéfice net ³⁾	159	173	(14)	371	381	(10)
Bénéfice net ajusté ^{1), 2), 3), 4)}	159	173	(14)	371	392	(21)
Résultat par action, après dilution						
RPA ³⁾	0,69 \$	0,73 \$	(0,04) \$	1,60 \$	1,58 \$	0,02 \$
RPA ajusté ^{1), 3), 4)}	0,69 \$	0,73 \$	(0,04) \$	1,60 \$	1,63 \$	(0,03) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	231,4	239,1	(7,7)	232,5	240,9	(8,4)
Dividende par action	0,22 \$	0,20 \$	0,02 \$	0,44 \$	0,40 \$	0,04 \$
	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 13 semaines close le 2 novembre 2024		Période de 26 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 26 semaines close le 2 novembre 2024	
Marge brute ²⁾	26,9 %	26,5 %		27,0 %	26,3 %	
Marge du BAIIA ²⁾	7,3 %	7,7 %		7,7 %	7,8 %	
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	7,3 %	7,7 %		7,7 %	7,9 %	
Croissance des ventes des magasins comparables ²⁾	2,0 %	1,1 %		1,3 %	0,7 %	
Croissance des ventes des magasins comparables ²⁾ – produits alimentaires ⁵⁾	2,5 %	1,8 %		2,1 %	1,5 %	
Diminution des ventes des magasins comparables ²⁾ – carburant	(5,5) %	(12,6) %		(9,7) %	(4,4) %	
Taux d'impôt effectif	26,4 %	26,1 %		26,2 %	24,2 %	

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

3) Attribuable aux propriétaires de la Société.

4) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent communiqué de presse.

5) Auparavant intitulé « Ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant ».

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, qui comprend les résultats consolidés de Sobeys pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025 et depuis le début de l'exercice.

L'information financière qui suit représente l'apport de Sobeys aux résultats d'Empire, car les montants sont présentés déduction faite des ajustements consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 13 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$	Période de 26 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 26 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$
Ventes	7 995 \$	7 778 \$	217 \$	16 253 \$	15 915 \$	338 \$
Profit brut	2 147	2 065	82	4 382	4 191	191
Bénéfice d'exploitation	278	291	(13)	647	649	(2)
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	278	291	(13)	647	663	(16)
BAlIA ¹⁾	566	573	(7)	1 224	1 207	17
BAlIA ajusté ¹⁾	566	573	(7)	1 224	1 221	3
Bénéfice net ²⁾	148	151	(3)	353	348	5
Bénéfice net ajusté ^{1), 2)}	148	151	(3)	353	359	(6)

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour un rapprochement des mesures ajustées présentées dans le tableau ci-dessus.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Le tableau qui suit présente une ventilation des ventes totales de la Société pour le secteur de la vente au détail de produits alimentaires :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 13 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$	Période de 26 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 26 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$
Ventes de produits alimentaires	7 540 \$	7 294 \$	246 \$	15 331 \$	14 890 \$	441 \$
Ventes de carburant	455	484	(29)	922	1 025	(103)

Placements et autres activités

Le tableau qui suit présente un sommaire du bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 13 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$	Période de 26 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 26 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$
FPI Crombie ¹⁾	13 \$	31 \$	(18) \$	28 \$	44 \$	(16) \$
Partenariats immobiliers	2	2	-	4	5	(1)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	2	(5)	7	(2)	(10)	8
Bénéfice d'exploitation	17 \$	28 \$	(11) \$	30 \$	39 \$	(9) \$

1) Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »).

Résultats d'exploitation d'Empire Company Limited

Ventes

Les ventes de produits alimentaires pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025 ont augmenté de 3,4 % principalement en raison de la croissance positive de l'ensemble des activités, particulièrement dans les épiceries à gamme complète de services, dans le réseau national de distribution en gros de la Société et dans les magasins à bas prix.

Les ventes de carburant pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025 ont diminué de 6,0 %, ce qui s'explique principalement par le recul des prix du carburant en raison de la suppression de la taxe carbone du gouvernement.

Profit brut

Le profit brut pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025 a augmenté de 4,0 %, en raison principalement de l'augmentation des ventes de produits alimentaires, du solide rendement et de la rigueur sur le plan de l'exploitation des épiceries à gamme complète de services et des magasins à bas prix.

La marge brute pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025 a augmenté pour s'établir à 26,9 %, alors qu'elle était de 26,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la forte performance des épiceries à gamme complète de services et des magasins à bas prix grâce à la rigueur sur le plan de l'exécution et des gains d'efficience ciblés dans nos magasins, notamment les initiatives visant à contrôler les stocks et à réduire la freinte, ainsi qu'à exercer un meilleur contrôle sur la composition promotionnelle. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence de la hausse des ventes de distribution en gros.

Compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, la marge brute du trimestre clos le 1^{er} novembre 2025 a augmenté de 14 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 13 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$	Période de 26 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 26 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$
Vente au détail de produits alimentaires	278 \$	291 \$	(13) \$	647 \$	649 \$	(2) \$
Placements et autres activités						
FPI Crombie	13	31	(18)	28	44	(16)
Partenariats immobiliers	2	2	-	4	5	(1)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	2	(5)	7	(2)	(10)	8
	17	28	(11)	30	39	(9)
Bénéfice d'exploitation	295 \$	319 \$	(24) \$	677 \$	688 \$	(11) \$
Ajustements						
Exclusivité liée au commerce électronique ¹⁾	-	-	-	-	12	(12)
Restructuration ¹⁾	-	-	-	-	2	(2)
	-	-	-	-	14	(14)
Bénéfice d'exploitation ajusté ²⁾	295 \$	319 \$	(24) \$	677 \$	702 \$	(25) \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a diminué en raison principalement de la hausse des frais de vente et charges administratives et de l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des ventes et du profit brut.

Pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025, le bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités a diminué en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie à l'exercice précédent, qui a découlé du gain de réévaluation sur un immeuble.

BAIIA

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 13 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$	Période de 26 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 26 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$
BAIIA ¹⁾	583 \$	601 \$	(18) \$	1 254 \$	1 246 \$	8 \$
Ajustements						
Exclusivité liée au commerce électronique ²⁾	-	-	-	-	12	(12)
Restructuration ²⁾	-	-	-	-	2	(2)
BAIIA ajusté ^{1), 2)}	583 \$	601 \$	(18) \$	1 254 \$	1 260 \$	(6) \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025, le BAIIA a diminué pour s'établir à 583 M\$, comparativement à 601 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des frais de vente et charges administratives et de la baisse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation du profit brut. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté en raison surtout de l'accroissement des coûts de main-d'œuvre dans les magasins de détail et la chaîne d'approvisionnement, des investissements dans le réseau de magasins, les outils, la technologie et les projets, et de la poursuite des investissements dans l'expansion des activités (Farm Boy et FreshCo), facteurs contrebalancés en partie par la baisse des coûts des programmes de rémunération incitative et les charges à payer découlant de la baisse du cours de l'action. La marge du BAIIA ajusté a diminué à 7,3 % (7,7 % au 2 novembre 2024).

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025, la dotation aux amortissements a augmenté pour s'établir à 288 M\$, alors qu'elle était de 282 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de l'amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation liée aux nouveaux contrats de location.

Impôt sur le résultat

Pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025, le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,4 %, comparativement à 26,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif a été supérieur au taux prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui n'étaient pas toutes récurrentes. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent avait aussi été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement d'éléments de capital non imposables.

Bénéfice net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 13 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$	Période de 26 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 26 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$
Bénéfice net ¹⁾	159 \$	173 \$	(14) \$	371 \$	381 \$	(10) \$
RPA (après dilution)	0,69 \$	0,73 \$	(0,04) \$	1,60 \$	1,58 \$	0,02 \$
Ajustements ²⁾ (réduction faite de l'impôt) :						
Exclusivité liée au commerce électronique ³⁾	-	-	-	-	9	(9)
Restructuration ³⁾	-	-	-	-	2	(2)
	-	-	-	-	11	(11)
Bénéfice net ajusté ^{1), 4), 5)}	159 \$	173 \$	(14) \$	371 \$	392 \$	(21) \$
RPA ajusté ^{1), 3)} (après dilution)	0,69 \$	0,73 \$	(0,04) \$	1,60 \$	1,63 \$	(0,03) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	231,4	239,1	(7,7)	232,5	240,9	(8,4)

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

2) Le total des ajustements pour le trimestre et depuis le début de l'exercice est présenté réduction faite d'impôts de néant et de néant (néant et 4 M\$ pour les périodes closes le 2 novembre 2024), respectivement.

3) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

4) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

5) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent communiqué de presse.

Incidence ajustée sur le bénéfice net

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, la Société a pris des mesures dans le cadre de ses activités de commerce électronique afin de réduire les coûts et d'accroître sa flexibilité pour servir ses clients, y compris la résiliation de son entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado. La Société a engagé une charge hors trésorerie liée à la fin de l'exclusivité. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025 et depuis le début de l'exercice était de néant et de néant [néant et (9) M\$ au 2 novembre 2024].

Au premier trimestre de l'exercice 2024, Empire a commencé à adopter des stratégies visant à optimiser l'entreprise, à améliorer son efficacité et à réduire les coûts, ce qui comprend des changements à son équipe de direction et à sa structure organisationnelle et le programme de départ volontaire offert à certains employés syndiqués (la « restructuration »), et cette incidence est prise en compte dans le bénéfice ajusté. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025 et depuis le début de l'exercice était de néant et de néant [néant et (2) M\$ au 2 novembre 2024].

Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 205 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025 (149 M\$ pour le trimestre clos le 2 novembre 2024), qui a notamment été affecté aux rénovations et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans les technologies d'analyse avancée et à d'autres systèmes technologiques.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 13 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$	Période de 26 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 26 semaines close le 2 novembre 2024	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	404 \$	386 \$	18 \$	830 \$	905 \$	(75) \$
Ajouter :						
Produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et des modifications et des résiliations de contrats de location	10	26	(16)	33	108	(75)
Déduire :						
Intérêts payés	(18)	(15)	(3)	(29)	(27)	(2)
Paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location	(187)	(179)	(8)	(369)	(357)	(12)
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(204)	(142)	(62)	(397)	(366)	(31)
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	5 \$	76 \$	(71) \$	68 \$	263 \$	(195) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025, les flux de trésorerie disponibles ont diminué par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des dépenses d'investissement et des immobilisations incorporelles, de la baisse du produit de la sortie d'actifs et des modifications et des résiliations de contrats de location, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation attribuable aux variations des stocks et des fournisseurs et charges à payer.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Principales mesures de la situation financière

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les ratios)	1 ^{er} novembre 2025	3 mai 2025	2 novembre 2024
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 497 \$	5 410 \$	5 404 \$
Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾	23,82 \$	23,13 \$	22,66 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 269 \$	1 082 \$	1 204 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	6 341 \$	6 382 \$	6 320 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	58,1 %	58,0 %	58,2 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ^{1), 2)}	3,1 x	3,1 x	3,2 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ^{1), 3)}	8,2 x	8,2 x	8,2 x
BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres	2 417 \$	2 423 \$	2 370 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	295 \$	295 \$	290 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,9 x	0,8 x	0,8 x
Total de l'actif	17 203 \$	17 019 \$	16 863 \$
Total des passifs financiers non courants	7 615 \$	7 379 \$	7 497 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

La notation attribuée à Sobeys par Morningstar DBRS (« DBRS ») et S&P Global (« S&P ») est restée inchangée par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 10 décembre 2025 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
DBRS	BBB	Stable
S&P	BBB-	Stable

Le 30 octobre 2025, Sobeys a émis par voie de placement privé des billets non garantis de premier rang de série 2025-1 (les « billets ») d'un capital total de 300 M\$, qui portent intérêt à un taux nominal de 3,10 % et qui viennent à échéance le 30 octobre 2028. Les intérêts sont payables semestriellement à compter d'avril 2026. Au 1^{er} novembre 2025, le montant des billets en circulation s'élevait à 300 M\$. Les billets sont rachetables au gré de Sobeys, en totalité ou en partie, en tout temps. Le prix de rachat correspondra au rendement des obligations du Canada ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux, majoré des intérêts courus et impayés à la date de rachat. Le produit net a été affecté au remboursement du solde de la facilité de crédit à terme renouvelable de Sobeys et aux fins générales de l'entreprise.

Le 21 juin 2024, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable non garantie de 120 M\$ venant à échéance le 20 juin 2025. Le 18 juin 2025, Sobeys a modifié la facilité pour en proroger l'échéance d'un an. Cette facilité viendra maintenant à échéance le 19 juin 2026. Toutes les autres modalités de la facilité sont demeurées inchangées. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou « CORRA »). Au 21 juin 2024, la facilité était utilisée en entier, le produit ayant servi à refinancer les montants à payer aux termes de la facilité de crédit existante. En date du 1^{er} novembre 2025, le solde de la facilité était de 120 M\$ (120 M\$ au 2 novembre 2024).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») du 2 juillet 2024 au 1^{er} juillet 2025, la Société a racheté 9 956 481 actions de catégorie A sans droit de vote (10 004 868 au 1^{er} juillet 2024) à un prix moyen pondéré de 42,34 \$ (35,31 \$ au 1^{er} juillet 2024), pour une contrepartie totale de 422 M\$ (353 M\$ au 1^{er} juillet 2024).

Le 18 juin 2025, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 11 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote représentant environ 9,6 % du flottant des 120 095 524 actions. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires. Les rachats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée peuvent commencer le 2 juillet 2025 et doivent se terminer au plus tard le 1^{er} juillet 2026. Au 1^{er} novembre 2025, la Société avait racheté 1 802 135 actions de catégorie A sans droit de vote (4 228 000 au 2 novembre 2024) aux termes de cette offre, à un prix moyen pondéré de 53,21 \$ (37,90 \$ au 2 novembre 2024), pour une contrepartie totale de 96 M\$ (160 M\$ au 2 novembre 2024).

La Société a l'intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote d'un montant d'un maximum de 400 M\$ au cours de l'exercice 2026. Le tableau qui suit présente les actions rachetées :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	Période de 13 semaines close le 1^{er} novembre 2025	Période de 13 semaines close le 2 novembre 2024	Période de 26 semaines close le 1^{er} novembre 2025	Période de 26 semaines close le 2 novembre 2024
Nombre d'actions	1 339 135	2 931 000	2 849 577	5 206 975
Prix moyen pondéré par action	52,28 \$	38,70 \$	52,65 \$	37,04 \$
Contrepartie en trésorerie versée	70 \$	113 \$	150 \$	193 \$

Pour le trimestre clos le 1^{er} novembre 2025, la Société a passé en charges un impôt de 3 M\$ (6 M\$ pour le trimestre clos le 2 novembre 2024) au titre du rachat de capitaux propres dans les résultats non distribués des états consolidés résumés intermédiaires non audités de la situation financière.

Depuis le début de l'exercice, au 9 décembre 2025, la Société avait racheté aux fins d'annulation 3 745 077 actions de catégorie A sans droit de vote (5 689 375 au 6 décembre 2024) au prix moyen pondéré de 52,12 \$ (37,38 \$ au 6 décembre 2024), pour une contrepartie totale de 195 M\$ (213 M\$ au 6 décembre 2024).

Mises à jour sur les activités

Commerce électronique

Voilà, le service en ligne de livraison d'épicerie de la Société, compte trois CTC opérationnels, lesquels sont situés à Toronto, à Montréal et à Calgary. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a décidé de mettre sur pause l'ouverture de son quatrième CTC à Vancouver afin de concentrer ses efforts sur la croissance du volume et du rendement de ses trois CTC opérationnels. La construction du bâtiment extérieur du quatrième CTC est pratiquement terminée, et les travaux d'installation du système de grille et de mise en service des robots n'ont pas encore commencé à l'intérieur. Lorsque les taux de pénétration des activités de commerce électronique au Canada augmenteront, la Société sera en mesure de prendre une décision rapidement quant au moment où elle procédera à l'ouverture de son quatrième CTC.

La Société a également pris des mesures pour réduire ses coûts et accroître sa souplesse pour servir ses clients, notamment en mettant fin à son entente mutuelle d'exclusivité avec Ocado avant l'échéance initialement prévue. Cette mesure a donné lieu à une charge hors trésorerie avant impôt liée à la résiliation de l'exclusivité de 12 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2025. Au cours de l'exercice 2025, la Société a annoncé des partenariats avec les applications Instacart et Uber Eats, qui offriront aux clients de nouvelles façons de magasiner en ligne. La Société a élargi ces partenariats à l'Ontario, à l'Ouest canadien, au Québec et aux provinces de l'Atlantique, achevant ainsi le déploiement national dans les sites fonctionnels. Ces nouveaux partenariats viennent compléter notre service en ligne Voilà en offrant une gamme complète d'options de livraison dans de nombreuses bannières de la Société comme : Sobeys, Farm Boy, Longo's, FreshCo, Safeway, IGA, Foodland et Lawtons Drugs.

Les mesures que la Société a prises et qui sont décrites plus haut ont eu une incidence positive sur la performance financière du commerce électronique à l'exercice 2025 et devraient avoir une incidence encore plus grande au cours de l'exercice 2026 et par la suite. La Société continue d'évaluer la performance financière de ses activités de commerce électronique et demeure concentrée sur ses options stratégiques de réduction des coûts et sur l'amélioration de la rentabilité globale. Le volume des ventes se répercute principalement sur le bénéfice futur de Voilà, les marges solides, l'efficacité opérationnelle et la rigueur en matière de gestion des coûts constituant également des facteurs importants pour la gestion de la performance financière. Bien que la pénétration du marché de Voilà demeure forte, la taille et la croissance des activités d'épicerie en ligne dans le marché canadien sont plus faibles que prévu, ce qui entraîne une dilution du bénéfice net plus élevée.

Au cours du trimestre clos le 1^{er} novembre 2025, les plateformes de commerce électronique Voilà (y compris le service de cueillette en voiture), IGA.net, ThriftyFoods.com et les nouveaux partenariats avec Instacart et Uber Eats ont généré une augmentation combinée des ventes de 81,2 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à l'apport des déploiements de nouveaux partenariats au cours de l'exercice 2025 et à la croissance continue des ventes de Voilà.

Plateforme technologique

La Société procède actuellement à une importante transformation de ses principaux systèmes d'entreprise en migrant de l'ancien système ERP vers une plateforme nationale SAP S/4 HANA moderne. Il s'agit d'un investissement stratégique visant à centraliser le système ERP de la Société afin de simplifier le processus de présentation de l'information financière, le processus d'approvisionnement ainsi que les activités dans la chaîne d'approvisionnement. La mise à niveau du système améliorera la visibilité des données en temps réel, l'automatisation et les capacités d'analyse, ce qui favorisera une prise de décisions plus agile à l'échelle de l'entreprise. Le projet progresse conformément au plan, et le déploiement complet devrait se faire à l'échelle de la Société au cours des deux prochains exercices.

Scène+

Avec la Banque Scotia et Cineplex, Empire est copropriétaire de Scène+, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. Lancé à l'exercice 2023, Scène+ récompense la clientèle de presque toutes les bannières de la Société. Depuis, le programme est passé de 10 millions à plus de 15 millions de membres, à qui il offre un large éventail de catégories de récompenses, ce qui constitue un outil stratégique de marketing et de promotion pour la Société.

La priorité de la Société relativement à Scène+ est d'accélérer l'engagement en mettant l'accent sur la personnalisation. Grâce à l'utilisation d'algorithmes d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle, les recommandations personnalisées seront améliorées, ce qui permettra de transmettre le bon message au bon client, au moment opportun et par les canaux appropriés.

FreshCo

Depuis l'exercice 2018, la Société a élargi sa bannière de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien, et sa croissance importante a été stimulée par les conversions de magasins et l'élargissement de la présence régionale. L'élargissement et la croissance de la bannière ont été soutenus par une excellente proposition de valeur, un assortiment attrayant de produits multiculturels et l'adoption du programme de fidélisation Scène+.

La Société a ouvert deux nouveaux magasins FreshCo dans l'Ouest canadien au cours du trimestre. Au 10 décembre 2025, 51 magasins FreshCo étaient en exploitation dans l'Ouest canadien, et la Société prévoyait ouvrir trois autres magasins au cours de l'exercice 2026. La Société prévoit atteindre 65 magasins FreshCo en exploitation dans l'Ouest canadien au cours des prochaines années.

PERSPECTIVES

L'objectif de la Société est d'accroître le RPA ajusté total à long terme, au moyen du bénéfice net et du rachat d'actions. Elle a l'intention de continuer à augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes : accent soutenu mis sur les magasins (investissements dans les rénovations, l'ajout de nouveaux magasins et la bonification du programme de produits *Nos marques*); attention accrue portée au numérique et aux données (par l'entremise d'initiatives stratégiques clés comme le commerce électronique, le programme Scène+, la personnalisation de l'expérience client, l'amélioration de la productivité de l'espace et la maximisation promotionnelle); et gains d'efficience et de rentabilité grâce à des initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle.

Pour l'exercice 2026, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 850 M\$, dont environ la moitié sera affectée à des rénovations et à l'aménagement de nouveaux magasins (y compris une augmentation de 1,5 % de l'expansion de la présence des nouveaux magasins), une tranche de 25 % aux projets de technologie de l'information (TI) et de développement des affaires, et le reste à la logistique et au développement durable. La Société s'attend à réaliser son plan visant à rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau, qui a débuté à l'exercice 2024, d'ici la fin de l'exercice 2026.

Au cours de l'exercice 2026, la Société s'attend à ce que le bénéfice avant impôt provenant des autres produits et de la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (présenté aux états consolidés du résultat net de la Société) se chiffre entre 120 M\$ et 140 M\$ (158 M\$ au cours de l'exercice 2025).

Au cours du trimestre clos le 1^{er} novembre 2025, l'inflation interne des prix des produits alimentaires de la Société est demeurée inférieure à l'indice des prix à la consommation pour les aliments achetés en magasin et était largement conforme à l'inflation interne des prix des aliments du trimestre clos le 2 août 2025. La Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux clients et d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance à long terme malgré les incertitudes économiques mondiales.

L'incertitude persistante quant au moment et à l'ampleur de l'imposition de futurs tarifs douaniers par le gouvernement américain et le risque de possibles tarifs de rétorsion par le gouvernement canadien pourraient créer de la volatilité dans l'économie canadienne, notamment une hausse des coûts futurs des importations de biens, ce qui pourrait contribuer à la hausse de l'inflation si ces coûts accrus étaient répercutés sur les consommateurs canadiens. Le moment de l'augmentation des tarifs douaniers et la durée de ces augmentations créent une incertitude financière pour les sociétés canadiennes et pourraient entraîner des pertes d'emploi, une baisse de l'activité économique et un affaiblissement de la confiance dans l'avenir, et pourraient également perturber les relations avec les fournisseurs et la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait par ricochet accroître la volatilité des résultats d'exploitation de la Société. La Société poursuit ses efforts de promotion des produits locaux et canadiens et de recherche d'autres sources d'approvisionnement à l'extérieur des États-Unis.

Déclaration d'un dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,22 \$ par action sur les actions de catégorie A et sur les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 30 janvier 2026 aux actionnaires inscrits le 15 janvier 2026. Ces dividendes sont des dividendes déterminés au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales applicables.

Éventualités

Le 21 juin 2005, Sobeys avait reçu un avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») pour les années d'imposition 1999 et 2000 relativement à Lumsden Brothers Limited, filiale de vente en gros de Sobeys, et à la taxe sur les produits et services (« TPS »). La nouvelle cotisation se rapportait à la TPS sur la vente de produits du tabac aux membres des peuples autochtones admissibles. L'ARC avait indiqué que Sobeys devait prélever la TPS sur la vente de produits du tabac aux membres des peuples autochtones admissibles. Selon l'avis de nouvelle cotisation, le total de ces taxes, intérêts et pénalités s'élevait à 14 M\$. Après étude du dossier et consultation juridique, Sobeys avait conclu qu'elle ne devait pas prélever la TPS. Au cours de l'exercice 2006, Sobeys avait déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC. En attendant la résolution de cette affaire, Sobeys avait déposé auprès de l'ARC des fonds équivalant au total des taxes, des intérêts et des pénalités indiqué dans l'avis de nouvelle cotisation et elle avait comptabilisé ce montant à titre d'autre créance à long terme à recevoir de l'ARC. Au cours de l'exercice clos le 4 mai 2024, le tribunal a tranché en faveur de Sobeys, mais la Couronne a déposé un avis d'appel et l'audience a eu lieu en mai 2024. En octobre 2025, la Cour d'appel fédérale a tranché en faveur de Sobeys et a rejeté l'appel de la Couronne. Pour la période close le 1^{er} novembre 2025, Sobeys a comptabilisé un recouvrement de 8 M\$ lié aux intérêts gagnés sur les montants déposés auprès de l'ARC, déduction faite des coûts liés au règlement de l'affaire, qui a été comptabilisé dans les charges financières, montant net, dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat net. Sobeys a reclasé le dépôt de 14 M\$ des autres créances à long terme aux créances.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- L'objectif de la Société consistant à augmenter le RPA ajusté total au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions ainsi qu'à continuer d'améliorer les ventes, la marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et la marge du BAIIA, qui pourraient toutes être influencées par plusieurs facteurs, notamment un environnement macroéconomique défavorable prolongé et des défis commerciaux imprévus, ainsi que par les facteurs indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2025;
- Les plans de la Société visant à accroître et à améliorer encore le portefeuille de Nos marques, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;
- Le plan de la Société consistant à investir des capitaux de 850 M\$ dans son réseau de magasins à l'exercice 2026, notamment pour de nouveaux agrandissements et rénovations, et à rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau, qui a débuté à l'exercice 2024 et se poursuivra jusqu'à l'exercice 2026. Ce plan pourrait changer selon le coût des matériaux, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques;

- Les attentes de la Société selon lesquelles elle réussira à mettre en œuvre la plateforme nationale ERP SAP S/4 HANA ainsi que le calendrier et les conséquences de la mise en œuvre, qui pourraient être touchés par les risques liés aux ressources et aux échéanciers de mise en œuvre, à la complexité de l'intégration et de la conversion des données et à l'évolution des exigences technologiques;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle atteindra la croissance ciblée pour les magasins FreshCo, sur lesquelles l'intérêt des clients, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle améliorera la performance financière de ses activités de commerce électronique dans l'ensemble au moyen des mesures prises pour réduire les coûts et accroître sa part du marché des activités d'épicerie en ligne, facteurs qui pourraient être influencés par les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt des clients et la performance de son fournisseur technologique, Ocado;
- Les attentes de la Société selon lesquelles le programme *Scène+* accélérera l'engagement en mettant l'accent sur la personnalisation, ce qui pourrait être atténué par la réponse des clients, l'utilisation de l'application *Scène+* et le rythme auquel les offres personnalisées sont lancées;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera de mettre l'accent sur l'optimisation de l'efficience et de la rentabilité, y compris sur la capacité de mettre en œuvre d'autres initiatives de réduction des coûts liés au commerce électronique, ce qui pourrait être influencé par les relations avec les fournisseurs, les relations de travail, la mise en œuvre d'efficiences opérationnelles et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les attentes de la Société selon lesquelles les autres produits et la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence totaliseront entre 120 M\$ et 140 M\$ à l'exercice 2026, ce qui suppose que les transactions immobilières en cours seront réalisées par la Société et que la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sera conforme aux valeurs historiques après ajustement pour tenir compte des transactions importantes, qui pourraient être touchées par le calendrier et les modalités de réalisation des transactions immobilières et par les résultats réels du FPI Crombie et des partenaires immobiliers;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment de l'engagement des coûts liés à l'achèvement du futur CTC, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;
- Les attentes de la Société concernant sa capacité à garantir des prix concurrentiels aux clients et à poursuivre sa croissance à long terme, qui peuvent varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macroéconomique;
- Les attentes de la Société selon lesquelles l'imposition future de tarifs douaniers par les États-Unis et le risque de possibles tarifs de rétorsion par le gouvernement canadien, ainsi que l'incertitude qui en découle, pourraient créer de la volatilité dans l'économie canadienne, notamment une hausse des coûts futurs des importations de biens, ce qui pourrait contribuer à la hausse de l'inflation si ces coûts accrus étaient répercutés sur les consommateurs canadiens, situation pouvant être influencée par la durée de l'imposition des tarifs, l'étendue des mesures de rétorsion imposées par d'autres pays, les modifications de comportement des consommateurs et l'ampleur de l'incidence sur la chaîne d'approvisionnement;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture macroéconomique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation.

Étant donné leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2025.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les attentes actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de façon similaire et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction présente certaines mesures et données ajustées, notamment le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net, afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance d'un exercice à l'autre plus facilement comparables que les mesures de base, en ne tenant pas compte de certains éléments. Ces éléments peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

La Société inclut ces mesures et données, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par Empire figurant dans le présent communiqué de presse sont définies comme suit :

- L'ajustement relatif à l'exclusivité liée au commerce électronique tient compte de l'incidence de la résiliation anticipée de l'entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado, qui a entraîné une charge hors trésorerie liée à la dépréciation d'un actif incorporel.
- L'ajustement relatif à la restructuration comprend les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, y compris les indemnités de départ, les honoraires professionnels et les coûts liés aux départs volontaires des employés.
- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du profit brut sur une base consolidée :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 13 semaines close le 2 novembre 2024	Période de 26 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 26 semaines close le 2 novembre 2024
Ventes	7 995 \$	7 778 \$	16 253 \$	15 915 \$
Coût des ventes	5 848	5 713	11 871	11 724
Profit brut	2 147 \$	2 065 \$	4 382 \$	4 191 \$

- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du deuxième trimestre ».
- Le BAIIA s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (réduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et sur une base consolidée :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines clos le 1 ^{er} novembre 2025			Période de 13 semaines close le 2 novembre 2024		
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total
Bénéfice net	160 \$	10 \$	170 \$	162 \$	19 \$	181 \$
Charge d'impôt sur le résultat	55	6	61	56	8	64
Charges financières, montant net	63	1	64	73	1	74
Bénéfice d'exploitation	278	17	295	291	28	319
Amortissement des immobilisations corporelles	259	-	259	253	-	253
Amortissement des immobilisations incorporelles	29	-	29	29	-	29
BAIIA	566 \$	17 \$	583 \$	573 \$	28 \$	601 \$

(en millions de dollars canadiens)	Période de 26 semaines clos le 1 ^{er} novembre 2025			Période de 26 semaines close le 2 novembre 2024		
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total
Bénéfice net	383 \$	17 \$	400 \$	380 \$	30 \$	410 \$
Charge d'impôt sur le résultat	131	11	142	124	7	131
Charges financières, montant net	133	2	135	145	2	147
Bénéfice d'exploitation	647	30	677	649	39	688
Amortissement des immobilisations corporelles	517	-	517	499	-	499
Amortissement des immobilisations incorporelles	60	-	60	59	-	59
BAIIA	1 224 \$	30 \$	1 254 \$	1 207 \$	39 \$	1 246 \$

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du deuxième trimestre ».
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 13 semaines close le 2 novembre 2024	Période de 26 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025	Période de 26 semaines close le 2 novembre 2024	
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités
Charges financières, montant net	64 \$	74 \$	135 \$	147 \$	147 \$
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	12	2	16	4	4
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(2)	(2)	(4)	(4)	(4)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	-	-	(1)	(1)	(1)
Charge d'intérêts	74 \$	74 \$	146 \$	146 \$	146 \$

- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du deuxième trimestre ».
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des modifications et des résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie et dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du rapport de gestion.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	1^{er} novembre 2025	3 mai 2025	2 novembre 2024
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 497 \$	5 410 \$	5 404 \$
Actions en circulation (de base)	230,8	233,9	238,5
Valeur comptable par action ordinaire	23,82 \$	23,13 \$	22,66 \$

- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les billets à payer, les facilités de crédit et les obligations locatives.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	1^{er} novembre 2025	3 mai 2025	2 novembre 2024
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	215 \$	225 \$	211 \$
Dette à long terme	1 054	857	993
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	556	597	586
Obligations locatives à long terme	5 785	5 785	5 734
Dette consolidée	7 610	7 464	7 524
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 497	5 410	5 404
Capital total	13 107 \$	12 874 \$	12 928 \$

- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À compter d'aujourd'hui, Jo Mark Zurel a été nommé au conseil d'administration d'Empire. M. Zurel est actuellement président du conseil de Fortis Inc. et siège également aux conseils d'administration de Major Drilling Group International Inc. et de Highland Copper Company Inc. Il a auparavant siégé à plusieurs conseils d'administration, notamment ceux de l'Institut des administrateurs de sociétés et de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada. De 1998 à 2006, M. Zurel a été premier vice-président et chef des finances de CHC Helicopter Corporation.

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le jeudi 11 décembre 2025, à compter de 8 h 30 (HNE), la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026. Si vous désirez vous joindre à la conférence téléphonique par téléphone, veuillez utiliser le lien URL suivant pour vous inscrire facilement et être connecté automatiquement : <https://emportal.ink/47Pmyvf>. Vous pouvez également vous joindre à la conférence téléphonique en composant le 1 888 699-1199 à l'extérieur de la région de Toronto ou le 416 945-7677 dans la région de Toronto.

Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence en cliquant sur les liens rapides sur le site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca, puis en naviguant jusqu'au lien « Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels d'Empire Company Limited ».

Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 25 décembre 2025, en composant le 1 888 660-6345 et en entrant le code d'accès 74121. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

À PROPOS D'EMPIRE

Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est une entreprise canadienne dont le siège social est situé à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Ses principales activités sont la vente au détail de produits alimentaires par sa filiale en propriété exclusive, Sobeys inc., et les activités immobilières connexes. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 31 G\$ et à des actifs de 17 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 129 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR+, à www.sedarplus.ca.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias

Karen White-Boswell
Directrice,
Communications externes
Sobeys inc.
Media@sobeys.com

Relations avec les investisseurs

Katie Brine
Vice-présidente,
Relations avec les investisseurs, trésorerie et régimes de retraite
Sobeys inc.
Investor.Relations@empireco.ca